

DEPOT  
Loire  
N° 451  
1932

# LE RÉVEIL

RÉDACTION & ADMINISTRATION  
Rue Arsène-Leloup  
NANTES

Abonnement Annuel : 2 francs

# SYNDICALISTE

Organe Officiel des Syndicats Ouvriers de Nantes et de la Région



L'émancipation  
des Travailleurs  
sera l'œuvre  
des Travailleurs  
eux-mêmes

Rédigé et composé exclusivement  
par les Camarades syndiqués)

TÉLÉPHONE 145.88

PARAISANT LE 15 DE CHAQUE MOIS

## Premier Mai 1932

1<sup>er</sup> Mai 1932 ! Témoin de la plus  
cruelle misère qui étreint le monde.

Le chômage exclut du travail des  
millions de travailleurs qui ne deman-  
dent qu'à vivre dignement de leur  
labour.

Les plus âgés sont impitoyablement  
rejetés comme des objets usagés et  
inutiles.

Le patronat exploite l'inquiétude  
générale pour réduire les salaires,  
pour affirmer son pouvoir absolu.

Le régime responsable n'accorde  
qu'avec une honteuse avarice les  
secours de chômage aux familles pri-  
vées de salaire.

Le budget de la guerre augmente  
chaque année. La volonté de paix  
clamée par tous les peuples reste sans  
écho. C'est l'immoralité des profiteurs  
de l'armement et des tueries interna-  
tionales qui dicte toujours ses lois.

Les causes de la crise mondiale sont  
connues : l'outillage plus productif, le  
machinisme implanté dans toutes les  
industries, la pénétration de millions  
de femmes dans les usines. En face de  
l'immense progrès technique, aucun  
véritable progrès social et humain n'est  
venu compenser l'abondance du travail.

Il n'y a pas de misère concevable par  
le seul fait qu'il y a trop de richesses  
produites.

Il n'y a pas surproduction, il y a  
insuffisance de capacité d'achat et c'est  
encore cette insuffisance que la réduction  
des salaires aggrave.

### Travailleurs !

Comprenez-vous votre devoir et  
vos intérêts ?

Comprenez-vous que, seuls, vous  
êtes capables d'imposer les remèdes et  
assez forts pour le faire ?

Le progrès doit vous apporter plus  
de bien-être, plus de sécurité, moins de  
fatigue, plus de liberté, et non répan-  
dre la misère et augmenter la servitude  
prolétarienne.

Revendiquez avec force et  
persévérance :

La semaine de quarante heures ;  
Le contrat collectif de travail et le  
contrôle ouvrier ;

L'Assurance-chômage ;  
Les vacances ouvrières payées ;  
La prolongation de la scolarité jusqu'à  
15 ans ;

L'égalité des enfants devant l'instruc-  
tion par l'école unique ;

Une retraite suffisante permettant aux  
vieux travailleurs qui ont accompli leur  
tâche de vivre dignement ;

Exigez que la paix ne soit plus mena-  
cée par les manœuvres des dirigeants et  
par les appétits de ceux qui vivent des  
armements et que la guerre a scandaleu-  
sément enrichis.

LA CONFÉDÉRATION  
GÉNÉRALE DU TRAVAIL.

Union Locale des Syndicats Confédérés de Nantes

### Travailleurs Nantais

Une fois de plus la Confédération  
Générale du Travail fait appel à votre  
conscience pour que le **Premier  
Mai 1932** soit à nouveau une jour-  
née de revendications prolétariennes.

Votre devoir, vos intérêts vous com-  
mandent de répondre à son appel, que  
l'Union des Syndicats Confédérés de  
Nantes fait sien.

Trop de réformes légitimes sont  
impatiemment attendues ;

Trop de misères accablent le  
monde du travail pour que vous  
restiez passifs, indifférents, en ce  
jour de Premier Mai.

Pour appuyer les revendications  
que réclame, en votre nom, la Confé-  
dération Générale du Travail ;

Pour faire entendre votre voix et  
signifier aux gouvernants votre volonté  
de vivre dans la **PAIX par le travail** ;

Tous, vous vous rendez à la **Bourse  
du Travail**, dans la matinée du  
**PREMIER MAI**, où vous ferez pointer  
vos cartes par votre syndicat.

Camarades, qui êtes encore inorga-  
nisés, rejoignez vos camarades syndi-  
qués, profitez de ce Premier Mai,  
**apportez votre adhésion au Syndi-  
cat Confédéré de votre corporation**,  
vous serez les bienvenus.

L'Union Locale Confédérée de Nantes.

### Ce qu'il faut dire et méditer

Le *Telegraaf* d'Amsterdam publie une  
statistique qui devrait être reproduite  
dans tous les journaux d'information.

Voici quel est le nombre des tués pen-  
dant huit grandes guerres au cours des  
derniers deux siècles :

La guerre de sept ans..	554.000
Les guerres de la Révo- lution française.....	1.400.000
Les guerres de Napoléon	1.700.000
La guerre de Crimée...	785.000
La guerre de l'Indépen- dance américaine.....	700.000
La guerre russo-japo- naise.....	624.000
Les guerres balkaniques	108.000
La guerre mondiale....	23.000.000

Comme on le voit, les progrès dans  
l'art de tuer ont été rapides, et on fré-  
mit en songeant à ce que pourrait être  
comme massacre la prochaine dernière,  
avec les gaz perfectionnés que nos chi-  
mistes ne cessent de mettre au point.

Ces chiffres doivent être répandus. Ce  
n'est que quand tout le monde aura  
compris quelle folie serait un semblable  
cataclysme que l'idée de paix entre les  
peuples pourra se développer pour le  
plus grand bonheur du genre humain.

Extrait du Journal *Le Peuple*.

### L'unité est en marche dans les Tabacs

L'action vigoureuse menée par la  
Fédération confédérée contre le chô-  
mage et les résultats heureux pour  
l'ensemble des travailleurs des tabacs  
que nous eûmes la joie d'enregistrer  
d'une part, et d'autre part la large inter-  
prétation donnée par les militants de  
notre Fédération à la motion d'unité  
votée au Congrès Confédéral de Japy  
ont suscité dans les trois Manufactures  
de la Seine, où la division était particu-  
lièrement grande, un fort courant vers  
l'unité.

Dès le 2 février, la C. E. de la Fédé-  
ration confédérée était saisie d'une  
demande de l'Union des Syndicats des  
Tabacs de la Seine, tendant à leur  
réintégration dans notre organisation  
nationale.

Saisi de cette demande, le Comité  
national de notre Fédération, réuni à  
Paris, le 16 courant, décida à l'unani-  
mité et sans discussion la réintégration  
des trois syndicats formant cette Union.

Après avoir entendu les représentants  
de ces organisations sur les modalités  
de fusion, le Comité national conclut à  
la fusion dans les syndicats les plus  
anciens, qui ont participé en 1890 à la  
fondation de notre vieille Fédération, le  
camarade Nillès, de la manufacture de  
Metz, fut désigné pour présider les  
assemblées de fusion qui devaient avoir  
lieu dans le courant de cette semaine  
dans chaque manufacture.

Donc, le mardi 22 mars, à Issy-les-  
Moulineaux, se tint l'assemblée géné-  
rale de fusion pour cette manufacture,  
et c'est devant un grand nombre de  
camarades que la séance fut ouverte par  
Nillès, et qu'unaniment après avoir  
entendu Nillès, Dumesnil, Mathias et  
Marty, l'unité fut consacrée.

Il en fut de même à Paris-Reuilly, le  
mercredi 23, à la salle du cinéma de la  
rue Taine, qui était comble ; après  
l'exposé de Nillès, les interventions  
d'Alice Paley, Marty et Mathias, l'as-  
semblée confirma la fusion et par consé-  
quent l'unité.

Enfin, le jeudi 24 mars, à la salle des  
fêtes de Pantin, c'est devant plus de  
400 camarades qu'après avoir entendu  
Nillès, Bugeat, Mathias et Marty, les  
dispositions prises pour la réalisation  
de l'unité ont été approuvées également.

Aucune note discordante ne s'éleva  
au cours de ces trois réunions, ce qui est  
de bon augure pour l'avenir, et nous  
avons pu faire cette heureuse constata-  
tion que le désir d'unité était aussi  
profond de part et d'autre, et espérer de  
ce fait que tous les points de friction qui  
pourraient se présenter seront écartés  
ou tranchés avec l'esprit de conciliation  
réciproque qui doit présider à de sem-  
blables manifestations d'unité ouvrière.

Autre heureuse conséquence de cette  
unité, c'est que le nombre des non-

syndiqués est, du fait de cette fusion,  
tombé à un chiffre insignifiant, et dans  
l'ensemble 930 cartes confédérales ont  
été distribuées dans les trois manufac-  
tures de la Seine.

C'est avec une joie profonde que tous  
les militants de la Fédération confédé-  
rée saluent ce retour dans la vieille  
maison, dans la grande famille des  
tabacs, toujours assez vaste pour abriter  
toutes les bonnes volontés susceptibles  
d'œuvrer dans l'intérêt général de la  
corporation, et idéologiquement assez  
large pour permettre à toutes les opinions  
de s'affirmer.

Orphelins et retraités des réintégré  
trouveront à Charney le même accueil  
fraternel que ceux qui furent toujours à  
la Fédération : *égalité pour tous sans  
réserve aucune*.

A tous nous adressons avec nos  
souhaits de bienvenue notre salut fra-  
ternel et qu'ils soient convaincus de  
notre collaboration la plus loyale et la  
plus sincère, n'ayant en vue que l'inté-  
rêt général des ouvrières et ouvriers des  
tabacs.

Puisse ce premier et important pas  
vers la reconstitution de l'unité dans les  
tabacs être le prélude de la réalisation  
totale de cette unité indispensable, par-  
ticulièrement dans la situation actuelle ;  
c'est le vœu que nous formulons en toute  
sincérité.

E. MATHIAS

### Aux Syndicats

Le *Réveil Syndicaliste* est l'organe offi-  
ciel de l'Union Locale. A ce titre, les  
syndicats ont le devoir d'assurer son  
existence ; il est aussi le trait d'union  
entre les syndicats et syndiqués qui  
peuvent ainsi suivre la marche et l'action  
du Comité Général, ainsi que celles des  
organisations syndicales de toutes pro-  
fessions.

#### Il doit donc vivre.

A cet effet, la C. E. demande aux Syn-  
dicats, aux syndiqués, de lui communi-  
quer les faits qui sont de nature à  
intéresser les lecteurs du *Réveil Syndica-  
liste*. Les abus à faire cesser sont nom-  
breux : violation des 8 heures, manque  
de sécurité, défaut d'hygiène, abus d'au-  
torité, etc., sont autant de faits qu'il  
serait bon de signaler, mais encore faut-  
il qu'ils soient connus de la Commission  
du Journal.

Du côté matériel, nous rappelons aux  
syndicats que le *Réveil Syndicaliste* leur  
est cédé à 0,10 le numéro, bien que son  
prix coûtant soit plus élevé (0,141 par  
5.000, le numéro).

Nous insistons auprès des camarades  
secrétaires pour qu'ils nous fixe le nom-  
bre d'exemplaires du *Réveil Syndicaliste*  
qu'ils prendront chaque mois, ceci pour  
éviter le bouillonnage ; que chacun fasse  
l'effort demandé et en même temps que  
notre journal deviendra plus intéressant,  
la situation matérielle s'améliorera.

LA RÉDACTION.

## Quinzaine de Solidarité

Subscription organisée par la C. G. T. au bénéfice des enfants des Chômeurs

2 <sup>o</sup> VERSEMENT	
Municipaux, Nantes (2 <sup>e</sup> vers <sup>e</sup> )	288 50
M <sup>e</sup> Fourny	100 »
Syndicat des Tailleurs d'Habits, Nantes	25 »
La Fraternité	115 »
Ingénieurs des Travaux Publics Etat (L.-Inf <sup>e</sup> )	970 »
Adjoints Techniques des Ponts et Chaussées, Nantes	460 »
Synd. des Electriciens, Nantes	718 »
Syndic. Imprimerie, Nantes	423 50
Syndic. des Charpent., Nantes	76 50
M <sup>o</sup> Chasse	20 »
Fédération des Postiers, Nantes	6.000 »
Syndicat du Gaz, St-Nazaire	200 »
Syndicat des Instituteurs (2 <sup>e</sup> versement)	1.049 50
Syndicat du Bâtiment de La Montagne	67 50
Section Nantaise du Livre	120 »
Syndicat Typographique de Saint-Nazaire	30 »
M. Haudebourg	500 »
Syndicat des Personnels du Trésor (2 <sup>e</sup> versement)	70 »
Syndicat des E. et O., des Tramways (2 <sup>e</sup> versement)	122 »
Syndicat des Cheminots Nantes-Etat	911 »
Travailleurs de l'Arsenal d'Indret (2 <sup>e</sup> versement)	374 »
Syndicat des Boulangers de St-Nazaire (2 <sup>e</sup> versement)	72 »
Syndicat des Cheminots de Sainte-Pazanne	135 »
Comité de la L. A. U. R. S.	50 »
Syndicat des Inscrits Maritimes de Nantes (2 <sup>e</sup> vers <sup>e</sup> )	989 40
Professeurs de l'Ecole Vial	350 »
Syndicat des Tabacs (2 <sup>e</sup> vers <sup>e</sup> )	668 »

Total..... 14.905 50

Total de la précédente liste 50.327 30

Total général... 65.232 80

Nous ne voudrions pas terminer cette liste sans adresser nos remerciements à tous les souscripteurs tant particuliers que syndicats et tout particulièrement à nos camarades Instituteurs et Instituteurices qui savent répondre présents quand il s'agit de faire un geste de solidarité. C'est ainsi que depuis un an ces camarades ont versé pour des œuvres différentes plus de cent mille francs, se décomposant comme suit :

Pour la campagne d'Action Syndicaliste	11.800 »
Veuves et Orphelins de l'Enseignement Primaire	28.542 45
Aux grévistes du Nord et de Fougères	4.355 10
Subscription pour les Enfants des Chômeurs	20.049 50

A ces sommes il faut ajouter celles versées directement par des camarades Instituteurs et Instituteurices qui se montent à près de dix mille francs, et pourtant ces camarades n'ont pas les traitements qu'ils sont en droit d'avoir.

Au moment où paraîtra le Réveil Syndicaliste, la répartition sera commencée. Quoique ça, les camarades qui auraient dans leurs syndicats ou dans leur entourage des chômeurs pères de famille, sont priés d'inviter ces chômeurs à se faire inscrire soit aux bureaux de l'U. D. de l'Union Locale ou de la Métallurgie, salle 19.

Les chômeurs auront à se présenter munis de leurs livrets de famille et d'une attestation prouvant qu'ils sont chômeurs, ce qui pourra être soit la carte de chômage délivrée par l'Office Municipal ou un certificat signé du secrétaire du Syndicat Confédéré de la profession à laquelle le chômeur appartient. Nous prévenons les camarades que, passé le 15 Mai, aucune inscription ne sera reçue.

D'autre part, nous avisons les militants des organisations syndicales que des

## Dans la Coopération

### ORDRE DU JOUR

Les ouvriers syndiqués confédérés, appartenant à l'Union des Coopérateurs de la Loire-Inférieure, réunis le lundi 18 avril, à la Bourse du Travail, sur convocation de la Commission Locale ;

Après avoir discuté longuement sur le rôle joué par le Comité Directeur de l'Union des Coopérateurs dans la gestion et l'administration de l'Union ;

Rappelle « pour mémoire » que l'Union des Coopérateurs a été constituée par l'ensemble des organisations syndicales du Département ;

Soulignent que les deux groupements « syndicaliste » et « coopératif », sans jamais attaquer leur autonomie réciproque, ont toujours mené l'action et la propagande en vue d'apporter plus de bien-être et de liberté à la classe ouvrière ;

Considérant d'autre part que, seule, une collaboration étroite entre les deux groupements peut apporter des résultats en donnant une plus grande extension au mouvement coopératif et faire aboutir par la suite l'idéal commun de Transformation Sociale ;

Regrettent que le Comité Directeur ait cru utile d'abandonner la ligne de conduite poursuivie dans le passé par les précurseurs du mouvement syndicaliste et coopératif de la Loire-Inférieure ;

Constatent que les méthodes nouvellement appliquées ont pour but de diriger l'œuvre des organisations ouvrières sur le même plan que les Maisons Capitalistes et protestent également contre l'œuvre de division de la Section de Nantes et demandent au Comité Directeur de réfléchir sur les Directives qu'il vient de prendre sous son entière responsabilité ;

Espère de sa part une réponse claire et précise à cet ordre du jour de façon à dissiper tout équivoque dans l'avenir.

### ORDRE DU JOUR :

Les Coopérateurs syndiqués confédérés de Nantes, réunis à la Bourse du Travail, le Lundi 18 Avril,

Après avoir entendu les explications des camarades BOUYER et ROUAUD sur les agissements du Directeur de l'Union des Coopérateurs à l'égard de la Coopérative de production l'Imprimerie Ouvrière de Nantes,

Affirment, malgré les calomnies déversées par quelques personnalités se prétendant animées de l'esprit coopératif, que l'Imprimerie Ouvrière a su de tout temps contenter sa clientèle, tant par l'exécution des travaux que dans l'établissement de ses prix,

Rappellent également que l'Imprimerie Ouvrière poursuit un but identique à celui des organisations syndicales, c'est-à-dire l'affranchissement des travailleurs,

Constatent une fois de plus que, malgré les démarches faites par les camarades BOUYER et ROUAUD, le Directeur de l'Union des Coopérateurs continue à faire exécuter ses travaux d'impression dans des Imprimeries Capitalistes, et ceci au détriment des Imprimeries Ouvrières du Département,

Protestent énergiquement contre cet état de choses et pensent qu'il aura suffi de rappeler à nouveau ces faits au Directeur de l'Union des Coopérateurs pour que celui-ci revienne à une plus saine compréhension de l'idéal coopératif.

timbres de solidarité de 2 à 20 francs sont à leur disposition au siège de l'Union Départementale ; le produit de ces timbres sera réparti entre les chômeurs et les grévistes.

Pour la C. A. : A. PÉNEAU.

## Le Coin des Tramways

### AVIS

Dans une récente délibération du Conseil d'Administration de la Caisse de Secours des E. O. T. A. N., il avait été décidé l'aménagement d'une boîte aux lettres. C'est chose réalisée et celle-ci est à votre disposition dans le sous-sol de la station de Saint-Nicolas, face à la Caisse où l'on délivre les cartes d'abonnement partiel au public ; vous pourrez donc y déposer votre correspondance syndicale, ainsi que vos feuilles de maladie, en y épinglant vos ordonnances.

S'il s'agit de plusieurs feuilles de maladie pour un même sociétaire, bien faire le détail et annexer à chaque feuille de maladie les ordonnances afférentes à celle-ci.

Tout dossier mis dans la boîte le vendredi après-midi, ne pourra être réglé que le vendredi suivant

Nous insistons de la façon la plus pressante auprès des sociétaires pour qu'ils usent de ce nouveau moyen, dont le but les intéresse au plus haut point, pour éviter une longue attente du paiement des prestations à la Bourse du Travail.

N.-B. — Les camarades qui ne sont pas en possession de la carte d'immatriculation de la Caisse des E. O. des T. A. N. ou d'une carte des Assurances Sociales, sont priés de s'adresser au plus tôt aux camarades Gauthier P., Chaudon ou Roumas.

P. G.

## La Fête de clôture des Cours Professionnels de la Bourse du Travail

La fête annuelle de clôture des cours professionnels de la Bourse du Travail a eu lieu le dimanche 24 avril, dans la salle des fêtes de la rue Arsène-Leloup, sous la présidence de M. Ouvrard, inspecteur départemental de l'Enseignement technique. M. Vieillescases, secrétaire général de la Préfecture, représentait M. Mathivet à cette fête, qui, comme chaque année, fut empreinte d'un caractère intime, voire familiale.

Notre camarade Guyot, Directeur des Cours, présenta notre ami Ouvrard, Inspecteur de l'Enregistrement, qu'il remercia d'avoir bien voulu accepter de présider la fête annuelle des Cours.

Puis s'adressant plus spécialement aux parents des élèves venus nombreux assister à la fête, leur demanda de s'attacher à ne pas laisser leurs enfants négliger l'enseignement général.

Prenant la parole, notre ami Ouvrard s'exprima en ces termes :

« Mesdames, Messieurs, mes Jeunes Amis,

« La constante sympathie de la Commission des Cours Professionnels de la Bourse du Travail se manifeste, une fois de plus, en me confiant l'honneur de présider cette fête de clôture de l'année scolaire. Je l'en remercie et je tiens à l'assurer que je serai toujours à ses côtés pour l'aider dans la mesure des possibilités. Je connais les difficultés qu'elle doit surmonter, je connais le dévouement des membres de la Commission, la valeur et le zèle du directeur, mon ami Guyot, et des professeurs, à tous, comme Inspecteur départemental de l'Enseignement technique, j'adresse mes félicitations et mes remerciements.

« Mes Jeunes Amis,

« Quoique partisan résolu du progrès moderne, j'ai puisé dans la maxime dite des Anciens, la maxime des trois unités

« Temps, lieu et action », le sujet de votre ultime leçon de l'année.

« Unité de temps : La clôture de vos cours ; unité de lieu : cette accueillante salle des fêtes de la Bourse du Travail ; unité d'action : le souci de vous armer dans les luttes, pour l'harmonie de la Société humaine.

« A l'occasion de la même fête familiale, dans cette même salle, et dans le même but, je vous ai invité, vous et vos devanciers, à apprendre à écouter. Aujourd'hui, je veux vous demander à apprendre à lire. Oh ! je ne vous fais pas l'injure imméritée de vous renvoyer à l'assemblage des mots qui constituent une phrase, mais je voudrais vous faire comprendre qu'un texte, si attrayant qu'il soit à la lecture, n'a de valeur réelle que par la thèse, l'idée générale qui s'en dégage, lorsque la lecture attentive et réfléchie vous la fait apparaître.

« Laissons de côté cette "littérature sportive" qui n'est que l'expression de la corruption d'un besoin réel de développement physique, laissons également à l'écart ces productions, à tant la ligne, que nous offrent les grands journaux de grande information, qui ne sont qu'une publicité gratuite pour les malfaiteurs de tous ordres, pour les détraqués mentaux des crimes dits passionnels, une publicité non gratuite, quoique déguisée, pour des entreprises de haute finance, de grande industrie, de gros commerce, les énumérations d'accidents ou d'incidents de la route, du rail ou de la navigation, qui font la joie et la fortune des marchands de papier.

« Examinons les ouvrages qui traitent de questions intéressant l'éducation de l'esprit par le développement des qualités morales, de la sensibilité équilibrée, qui donnent à l'individu une personnalité propre.

« Lorsque vous lisez un livre, une revue, un article de journal, cherchez à dégager la pensée maîtresse, dominante. Dégagez-la de la forme, des à-côtés qui l'enrobent, comme le sucre enrobe l'amande douce ou amère de la dragée. Pour cela, cherchez à connaître l'esprit de l'auteur, ses tendances, sa probité, car ces qualités intimes conduisent infailliblement les déductions.

« Notez, au cours de votre lecture, vos impressions personnelles, et, après avoir tourné le dernier feuillet, lu la dernière ligne, revoyez vos notes et examinez l'ensemble, avec votre esprit critique.

« Ne dites pas d'un auteur, il est amusant ou il est ennuyeux, mais pensez de lui que son travail est vide de sens, ou qu'il est rempli d'idées, que ces idées sont généreuses et belles ou qu'elles sont décevantes, ou même dangereuses.

« Je suis persuadé que cette lecture que je vous propose ne vous agréera pas. Vous dites que vous lisez pour vous distraire et non pour travailler, je vous comprends et vous excuse volontiers ; mais il y a des auteurs gais, récréatifs et qui sont en même temps d'excellents éducateurs, pour qui veut lire, et qui sait lire. S'il vous arrive de lire le joyeux Courteline, cherchez à le comprendre et vous considérez le profond Courteline.

« Lisez Vérité, Justice, Travail, du grand maître Emile ZOLA, mais lisez-les attentivement et vous trouverez que dans l'enrobage magique du verbe coloré du grand écrivain, sous l'attrait de l'intrigue si magnifiquement menée, on trouve la pensée si humanement moralisatrice de ce grand cœur.

« Je voudrais que la Commission des Cours de la Bourse du Travail, qui compte tant d'amis éminents, organise, à votre intention, des causeries où l'on vous indiquerait les ouvrages intéressants à lire, ou par de rapides raccourcis on vous faciliterait le dégagement des pensées maîtresses des auteurs, ce serait

compléter sa tâche éducatrice, et je suis persuadé qu'elle fera l'impossible pour entrer en cette voie.

Et ne croyez pas que cela soit au-dessus de vos moyens, écoutez plutôt un autre grand cœur et un génial esprit, Jean JAURÈS :

« Lorsqu'un homme, si humble qu'il soit, sait dans l'intimité de sa vie et dans la familiarité de son travail, ce que vaut l'esprit, il est apte à tout comprendre. »

### Le Palmarès

#### ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

**Français.** — 1. Thébaud ; 2. Moget ; 3. Ouary ; 4. Piednoir ; 5. Rochat ; 6. Gergaud.

**Arithmétique.** — 1. Rochet ; 2. Meignen ; 3. Rochat ; 4. Vellon ; 5. Le Neindre ; 6. Caté ; 7. Séché ; 8. Elouard.

**Géométrie élémentaire.** — 1. Richard ; 2. Caté ; 3. Lechat.

**Géométrie descriptive.** — 1. Lalié ; 2. Meignen ; 3. Rochat ; 4. Guillemand ; 5. Couillaud.

**Dessin.** — 1. Richard ; 2. Meignen ; 3. Lalié ; 4. Couillaud ; 5. Lechat ; 6. Caté.

#### ENSEIGNEMENT PRATIQUE

**Typographie.** — 3<sup>e</sup> année. — 1. Duriez ; 2. Chauvet ; 3. Lesage ; 4. de la Tribouille ; 5. Doré et Rembert.

2<sup>e</sup> année. — 1. Le Goarin ; 2. Carrouard ; 3. Montreuil.

1<sup>re</sup> année. — 1. Brochu ; 2. Morillon ; 3. Volard.

**Lithographie.** — 3<sup>e</sup> année. — 1. Chatellier ; 2. Trichard ; 3. Baffreau ; 4. Mabit ; 5. Renaudineau ; 6. Cormier ; 7. Banneau.

2<sup>e</sup> année. — 1. Mazerie ; 2. Hervé ; 3. Cottin.

1<sup>re</sup> année. — 1. Caillon ; 2. Réaud ; 3. Kulman ; 4. Kergal ; 5. Loudéac.

**Reliure-Papeterie.** — 3<sup>e</sup> année. — 1. Boureau.

2<sup>e</sup> année. — 1. Jehanne.

3<sup>e</sup> année. — 1. Peignée.

**Comptabilité.** — 1<sup>re</sup> année. — Ouary.

2<sup>e</sup> année. — Grée, Guilho, Pelletier, Rolland, Piednoir, Thibaud.

**Anglais.** — 2<sup>e</sup> année. — Bauquin.

1<sup>re</sup> année. — 1. Baize ; 2. Viaud ; 3. Chochard.

**Peinture.** — 1. Guesnon ; 2. Echappé ; 3. Josse ; 4. Violin ; 5. de Kerpédron ; 6. Thille ; 7. Duval.

**Tailleurs.** — 1. Brunet ; 2. Palisson.

**Mécanique dentaire.** — 1. Beziaud ; 2. Palluel ; 3. Mouraud.

**Constructions navales.** — 3<sup>e</sup> année. — 1. Fillaudeau.

2<sup>e</sup> année. — Guillemand.

1<sup>re</sup> année. — Pochet.

**Coupe chaussures.** — 1. Couturier ; 2. Méran.

**Carrosserie automobile.** — 1. Lallié ; 2. Richard ; 3. Couillaud.

#### ÉLÈVES PRÉSENTS AU CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE

**Cours de Typographie.** — Duriez, Doré, Renard, Lespagne, Rembert, Chauvet, de la Tribouille, Gautier.

**Lithographie.** — Chatellier, Mabit, Baffreau, Cormier, Banneau, Renaudineau, Trichard.

**Reliure-Papeterie.** — Boureau.

**Peinture.** — Echappé, Josse, de Kerpédron, Thille, Duval.

**Comptabilité.** — Grée, Guilho, Pelletier, Rolland, Piednoir, Thiébaud, Bauquin, Marthe, Blaise Marguerite, Viaud, Etiennette, Chochard René.

Avant que ne commence le concert — indispensable pour terminer la fête — un vin d'honneur réunit les dirigeants des cours professionnels et leurs invités.

Le secrétaire général de la Bourse du Travail, tint, en quelques mots, à remercier toutes les personnalités venues assister à cette fête ; à féliciter aussi le directeur, M. Guyot, et les professeurs, qui ne marchandent pas leur peine pendant la durée de l'année scolaire.

M. Ouvrard vint ensuite montrer le développement incessant des cours professionnels, leur nécessité, leur but.

Enfin, M. Vieillecazes, félicitant chaleureusement tous les artisans de cette œuvre excellente, tint à leur dire que les pouvoirs publics suivaient étroitement leurs efforts et se déclaraient toujours prêts à les soutenir.

### LE CONCERT

Un Concert, au programme des mieux composé, dû à l'initiative de notre camarade Pan-Pan, clôtura cette petite fête au cours de laquelle les invités eurent le plaisir d'applaudir M<sup>lle</sup> Paulette, MM. Pan-Pan, Bérenger, Les Paulad's, Milenko, Oriol, dans leur répertoire. La partie Concert se termina par : POUR EN FINIR AVEC LA VIE, opérette en un acte de Léon Raiter, qui obtint un vif succès.

En somme, bonne fête de famille dont chacun emporta le meilleur souvenir.

## Cercle vicieux

J'ai songé à certain moment au mot « sécurité », et, spontanément il me venait à l'idée d'acheter une arme à feu d'un calibre supérieur, d'une portée considérable que je conserverais nuit et jour auprès de moi. Mes ennemis n'auraient donc qu'à bien se tenir, qu'à s'incliner respectueusement devant mon passage, à ne jamais me donner l'occasion de sortir mon engin dévastateur. Quel soupir de soulagement d'avoir enfin découvert le facile et élégant moyen d'assurer la sauvegarde de ma vie et de mon immense fortune, que je traîne constamment, d'ailleurs sans encombrement et sans fatigue. Mon horizon s'élargissait soudain et déjà je regardais les visages inconnus avec une fierté un peu provocante. La sécurité ! J'allais réaliser un des plus considérables problèmes que l'humanité recherche depuis des siècles.

Enivré de fierté et d'impulsion, je me trouvais devant un immense magasin de ces canons portatifs. Un étalage luxueux aux articles variés flattait mon regard. Des robustes et pesants, des noirs, des nickelés, des crosses en acier, en ivoire, en bois précieux. Sans hésitation, j'entris. Hélas ! d'autres m'avaient précédé et encombraient l'établissement. Un monsieur bien mis s'informait du calibre, de la puissance de pénétration et du maniement du terrible objet qui lui était présenté. Une jeune femme était indécise sur le choix des joujoux couverts de nacre ou de cuir durci. Mais, plus loin, deux individus à la mine patibulaire manipulaient chacun avec attention un formidable browning, sans même songer qu'ils dirigeaient le hideux canon dans ma direction.

Mais alors, me dis-je, tout le monde achète de ces outils. En m'armant moi-même, et les autres faisant comme moi, je ne vois nullement comment ma sécurité est mieux garantie. Je reviens seulement au culte de la force, de la surprise, de la perfidie, avec la différence aggravante que je peux me servir de mon arme dans un moment de colère irraisonnée et que d'autres, ignorant celle que je possède, peuvent me provoquer en abusant de ma faiblesse apparente. Je devrais donc rendre visible et porter en bandoulière mon canon individuel. Les autres n'auront qu'à en faire autant et, nous craignant mutuellement, ce sera entre tous les citoyens la paix armée.

Ma découverte, qui me grisait il y a un instant, m'apparaissait bien simpliste, un peu ridicule, et je sentis le besoin de réfléchir plus sérieusement et, me glis-

sant furtivement vers la porte, je m'évadais de l'arsenal pour prendre contact avec un peu d'air et de raison.

Pourtant, je ne pouvais me débarrasser de cette pensée que nos grands hommes, ceux que les journaux encensent chaque jour, ceux qui sont applaudis par les riches qui sont allés longtemps à l'école, déclarent que les canons, les tanks, les avions de chasse et de bombardement, les obus et les gaz asphyxiants, les cuirassés, les torpilleurs, les sous-marins et les généraux empanachés représentent simplement la paix et la sécurité.

Bien sûr, tous ces milliards d'outillage de paix ne peuvent pas toujours être sacrifiés, renouvelés et perdus sans utilisation. Il faut bien qu'une petite guerre de quatre années surgisse périodiquement pour justifier les budgets et les profits de guerre.

C'est en ce moment même que la sécurité prend toute sa signification, et elle ne s'applique guère dans ce cas à toutes les nations à la fois. Elle est synonyme de vainqueur, et notre pays, comme les autres, n'a pas le monopole exclusif de cette qualité.

L'histoire militaire et guerrière nous apprend que les nations n'ont jamais assuré leur sécurité par leurs armements.

Les traités de paix ont symbolisé successivement l'écrasement, la mutilation et l'humiliation des nations. La vanité militaire enregistre avec ivresse, selon l'orgueil qu'en extraient les différents pays, la victoire de Valmy comme le désastre de Moscou, l'écrasement de Waterloo, les traités de Tilsit, de Vienne 1815, de Francfort, l'invasion de 1914, la victoire de la Marne, les quatre années de destruction, de meurtre et de ruine financière.

C'est au nom de la sécurité que tous ces crimes, que cette déshonorante démente furent préparés, et c'est pour continuer la même chose, pour aboutir aux mêmes résultats que nos patriotes professionnels, obéis par les gouvernants et plus particulièrement par les nôtres, invoquent que la sécurité n'est définitivement réalisable qu'en exerçant la crainte des formidables instruments de meurtre dont chaque patrie dispose.

Pour perpétuer cet état de choses, les industries de guerre disposent d'une presse à grand tirage qui s'efforce d'aviver le moindre désaccord, qui montre les peuples d'en face nourrissant une haine inextinguible, des ambitions insatiables et une volonté de revanche auxquelles il faut faire face.

Elles sont admirables et sympathiques les relations entre les nations, et ce qui est le plus lamentable, c'est que les peuples qui, eux, sont pacifiques, n'expriment qu'avec timidité leur volonté de désarmement qui, seule signifierait une orientation décisive vers la paix sans laquelle il ne peut y avoir ni sécurité nationale, ni prospérité économique et humaine.

(Du Peuple)

Raoul LENOIR

## Comité Général

DU 23 AVRIL 1932

La séance est ouverte à 18 heures 45, sous la présidence du camarade Bertin, assisté des camarades Bertaud et Roumas, le camarade Rouaud, secrétaire de séance.

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance du 23 février, qui est adopté sans observation.

Correspondance : Lettres de Syndicat divers demandant des timbres, faisant connaître la composition de leur bureau,

du camarade Delhommeaux, de Gétigné, demandant renseignements au sujet d'accidents de travail dont il a été victime, le secrétaire a donné les renseignements demandés. Proposition de modifications au règlement du fonds de chômage, le secrétaire dit que devant les objections faites par les membres ouvriers de la Commission, le projet n'a pas eu de suite ; le secrétaire donne lecture de la lettre adressée à l'Administration municipale, demandant l'installation d'antennes pour le Radio-Phono, il indique qu'un essai a été fait par le chef des services de l'électricité de la Ville et un chef de chantier des téléphones, il n'a pas donné les résultats désirés, un autre essai sera fait sous peu par un autre dispositif.

Le secrétaire constate qu'à deux reprises différentes le radio a été parfait de 9 à 11 heures du soir.

Le C. G. décide le renouvellement de l'abonnement à l'Information Sociale et Ouvrière ; lettre de l'Inspecteur Divisionnaire du Travail au sujet d'une note parue dans le Réveil Syndicaliste concernant les heures supplémentaires qu'une entreprise fait exécuter par ses ouvriers, le secrétaire dit que l'Inspecteur départemental avait fait le nécessaire, il ajoute qu'il ressort d'un entretien qu'il avait eu avec M. l'Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées, que les heures supplémentaires avaient été faites afin d'amener le travail à un point déterminé au moment du changement d'heure et ainsi établir les deux huit.

Le secrétaire fait le compte-rendu de la C. E. où le concierge a été convoqué et des observations qui ont été faites, il constate qu'elles ont donné à ce jour ce que l'on en attendait, puis il donne les résultats produits par la circulaire qu'il a adressée aux Syndicats en retard avec le R. S. et constate que 400 francs ont été versés pour 1931 et que des engagements d'augmentation des versements ont été pris pour 1932.

**Concert-Tombola du 12 mars 1932.** — Rochet donne le détail des recettes et dépenses, il ressort que l'Union locale ayant pris tous les frais à sa charge, elle a versé à la Quinzaine de Solidarité la somme de 2.600 francs.

**Conférence.** — Rochet informe le C. G. d'un entretien qu'il a eu avec M. le docteur Pouzin-Mallégué, au sujet d'une Conférence sur le sujet suivant :

Les Parents sont-ils responsables de la santé de leurs enfants ?

L'Influence du Péril Vénérien.

Cette conférence serait faite par M. Eyraud-Lehaut, docteur en médecine, ancien interne des Hôpitaux de Paris, le mardi 26 avril, à 20 heures. Le C. G. accepte la proposition et décide qu'un billet donnant droit au tirage de la tombola volante sera remis gratuitement à chaque personne assistant à la réunion, l'entrée sera gratuite. Cette conférence sera Educative et Récréative.

**Premier Mai.** — En raison des élections qui ont lieu le 1<sup>er</sup> Mai, d'autre part, tenant compte que si la C. G. T. délègue un orateur dans la région, ce sera à Saint-Nazaire qu'il se rendra, cette année, Nantes l'ayant eu l'année précédente, la C. E. a pensé de ne pas faire de Meeting, mais pour marquer ce jour, elle propose une affiche locale qui viendra compléter celle de la C. G. T. et de demander aux Syndicats de faire un pointage de cartes, après une courte discussion au cours de laquelle une visite et le dépôt d'une gerbe sur la tombe des camarades victimes de la catastrophe du "Saint-Philibert", l'idée fut abandonnée et reportée à une date ultérieure, pour l'anniversaire de la catastrophe et sera de nouveau étudiée.

**Coopérative de production.** — Le camarade Rouaud, propose qu'une conférence sur les Coopératives de Production soit organisée par l'Union locale, il indique que plusieurs Coopératives de Production ont été créées malgré la crise économique et fonctionnent bien; d'autre part, ajoute Rouaud l'Etat accorde des subventions et la priorité pour l'exécution de travaux pour le compte de l'Etat, des départements et communes et on peut compter sur le concours du camarade Briat.

Le secrétaire déclare qu'il n'est pas hostile à la proposition du camarade Rouaud, mais il ne veut pas ignorer les difficultés; le camarade Loyer partage le point de vue du camarade Rouaud et

cite l'exemple de la création d'une Coopérative de fabrique de Chaussures, à Limoges.

Rochet pour conclure dit que dès maintenant on peut faire un article dans le R. S. à ce sujet et organiser pour plus tard la conférence demandée par le camarade Rouaud, avec le concours du camarade Briat, puis il fait un pressant

appel près des camarades du C. F. pour qu'ils assistent à la Conférence Galantin.

La séance est levée à 21 h. 15.

Le Secrétaire : R. ROCHET.

Café de la Réunion

**J. CLÉRO**

25, Rue Voltaire - NANTES

VINS BLANCS DE CHOIX

Aux GALERIES de CHANTENAY

**A. LEROUX**

38, place Jean-Macé - CHANTENAY-S/-LOIRE

Tissus - Confections

Chapellerie-Bonneterie-Layettes, etc.

Prix sans Concurrence R. C. Nantes 4.319 bis

Cycles BRITANIA

VENTE EN GROS :

3, Place Edouard-Normand  
NANTES

Au Rendez-vous

des Ouvriers et Employés des Tramways

CAFÉ TERMINUS

**A. FERRAND**

Place de la Morhonnaire - NANTES

CONSOMMATIONS DE 1<sup>er</sup> CHOIX

**Maison ETOURNEAU**

12, Quai du Port-Maillard, 12

**NANTES**

Électricité - Fournitures pour installations  
— d'éclairage —

Prix avantageux aux ouvriers électriciens R. C. Nantes 5.775

AUX GALERIES SAINT-SIMILIEN

**J. GUILLOUX**, INGÉNIEUR A. M.

1, rue Léon-Jamin - NANTES

SPECIALITÉS D'ARTICLES DE DESSIN  
pour Ingénieurs, Architectes et Ecoles Professionnelles

**A L'ÉGLANTINE**

Couronnes Mortuaires

1, Rue du Moulin - NANTES

Téléphone 145.44

Remise aux Sociétés

A LOUER

Téléph. 134.47 SALONS SOURISSE, 21 RUE GUTENBERG R.C. Nantes 8744

MARIAGES - BANQUETS

SALLE DE FETE POUR CONCERTS, 600 personnes - Petits et Grands Salons

Matériels pour Buffets

Kermesses, Excursions, etc.

Cuisine Soignée

Service Irréprochable

Consultez le livre de Menu - PRIX MODÉRÉS

**CAFÉ DE TOULOUSE**

10, Place du Commerce - NANTES

SALLES POUR SOCIÉTÉS

**E. BOUCHERIE**

DÉPÔT DE BAGAGES - Garage pour Cycles dans la Cour

Téléphone 118.32

R. C. 1.041

## TRAVAILLEURS SYNDIQUES

Quelle amélioration peut vous apporter l'augmentation des salaires, si le coût de la vie augmente dans des proportions plus sensibles encore.

En cette circonstance, souvenez-vous que seule la Coopération est un moyen efficace pour limiter cette augmentation.

**Adhérez à l'Union des Coopérateurs**

### LA SOLIDARITÉ

Assurance Ouvrière contre l'Incendie

Fondée à Nantes en 1900

Siège Social à PARIS

3, Boulevard Beaumarchais

Situation de la Société au 31 Décembre 1928

Capitaux assurés . . . . .	2.155.000.000 de Francs
Portefeuille de cotisations à recevoir . . . . .	10.000.000 de Francs
Réserves et provisions diverses . . . . .	678.502 Francs
Sociétaires . . . . .	68.000

LA SOLIDARITÉ est administrée et contrôlée par des Organisations Ouvrières, COOPÉRATIVES et SYNDICATS.

Pour tous Renseignements :

S'adresser ou écrire à M. CLÉRO, Café de la Réunion, 25, Rue Voltaire

AGENT POUR NANTES ET LA RÉGION

Impressions en tous Genres

**IMPRIMERIE OUVRIÈRE**

Rues Pitre-Chevalier et de la Poudrière

ORGANISATIONS OUVRIÈRES :

Faites exécuter tous vos Imprimés à la Coopérative

PROPRIÉTÉ DES SYNDICATS



Le Gérant : R. ROCHET.

IMPRIMERIE OUVRIÈRE. - NANTES.